

## **Fédération culturelle canadienne-française**

### **Réponses**

#### **1. Reprise économique et croissance**

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

La FCCF demande au gouvernement fédéral de bonifier ses investissements en arts et la culture puisque ceux-ci favorisent la reprise, la croissance économique, la création d'emplois et assure une meilleure qualité de vie. L'étude Valoriser notre culture : Mesurer et comprendre l'économie créative du Canada faite par le Conference Board du Canada affirme que les arts et la culture génèrent environ 25 M\$ en impôts, soit plus de trois fois l'investissement public total de tous les paliers du gouvernement confondus. L'effet multiplicateur d'un investissement en arts et culture se démarque, puisque chaque dollar investi génère 3.20 \$ d'activité économique. De plus, les organismes des arts de la scène génèrent 2,70 \$ de recettes pour chaque dollar qu'ils reçoivent des différents paliers de gouvernement. Vu les nombreuses retombées des investissements en arts et culture, il est impératif que le gouvernement augmente ses appuis au fonctionnement et à la programmation des organismes artistiques et culturels de la francophonie canadienne, de façon à tenir compte de l'indexation annuelle du coût de la vie. Sachant que nos secteurs permettent à des Canadiens partout au pays de vivre et de travailler en français, le gouvernement doit aussi miser sur le renouvellement de la Feuille de route sur la dualité linguistique. Cette plateforme représente une occasion prioritaire d'investissements en arts et culture pour les communautés, artistes, artisans et travailleurs culturels franco-canadiennes. Nous incitons le gouvernement à assurer la pérennité des investissements de l'actuelle Feuille de route, puisque chacune des initiatives ciblant les arts et la culture de la francophonie canadienne demeure pertinente. Le gouvernement doit saisir l'occasion d'accroître les retours sur ses investissements, en appuyant de nouvelles initiatives portées par certaines agences et sociétés d'État (CAC, CNA, SRC, ONF, Téléfilm, Musicaction, etc.). Ces instances sont pleinement en mesure de développer et de porter de nouvelles initiatives tout en assurant une consultation active de la communauté, une transparence impeccable et une reddition de compte assidue.

#### **2. Création d'emplois**

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

Le gouvernement a déjà pris une mesure considérable pour assurer la création d'emplois dans le secteur des arts et de la culture par le maintien du financement au Conseil des arts du Canada (CAC) pour les trois prochaines années. Au nom des artistes et travailleurs culturels de la francophonie canadienne qui bénéficieront de cet engagement, nous remercions le comité des finances et le gouvernement dans son ensemble pour cette décision. Le maintien du financement du Conseil des arts est d'autant plus important puisque cette agence — avec les programmes de la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles (DGPALO) — soutient le fonctionnement et la programmation de bon

nombre d'organismes artistiques et culturels. Précisons que les subventions de fonctionnement et de programmation contribuent directement à la stabilité financière du secteur. Grâce à ces investissements, les organismes du milieu peuvent se doter de ressources humaines afin d'assurer la réalisation de leurs mandats et par le fait même, offrir de bonnes occasions d'emploi aux citoyens canadiens. Rappelons que le milieu associatif est un employeur important dans la francophonie canadienne. Les investissements du gouvernement envers les organismes artistiques et culturels se traduisent par des emplois qui touchent des milliers de familles et par des employés qui œuvrent au développement continu et durable de nos communautés. L'impact économique du réseau est même plus considérable pour les organismes qui gèrent des lieux artistiques et culturels. Le milieu associatif serait incapable d'assurer son rôle d'engin économique et de leader en matière d'employabilité sans des investissements stables et récurrents de la part du gouvernement. Rappelons que certaines agences artistiques et culturelles fédérales sont aussi des employeurs importants pour nos communautés. Patrimoine canadien, la SRC et l'ONF opèrent tous des bureaux satellites régionaux, devenus au fil des ans des institutions locales au sein d'institutions fédérales. Ainsi, nous recommandons au gouvernement de maintenir ses investissements envers ces instances, et d'exiger qu'elles s'engagent à maintenir leur présence régionale, et leurs investissements en arts et culture dans la francophonie canadienne, afin qu'elles puissent continuer d'être à la fois des partenaires clés de notre secteur, et des sources d'emplois importantes pour nos milieux.

### **3. Changement démographique**

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?*

Toujours selon la même étude du Conference Board, quelque 640 000 Canadiens détiennent un emploi dans le secteur culturel ce qui représente plus de deux fois le nombre de travailleurs dans les banques au Canada. Pour la francophonie canadienne, il y a certes une rareté de ressources spécialisées et le taux de roulement des effectifs est élevé. Un investissement envers des initiatives favorisant la mobilité et le partage des ressources entre différentes régions du pays serait bénéfique. La consolidation des subventions de fonctionnement et de programmation demeure néanmoins la piste d'action la plus concluante à long terme de sorte que le milieu puisse assurer une rémunération concurrentielle de ses ressources. Ceci aurait pour effet de consolider la capacité des organismes artistiques et culturels et pourrait ainsi contrer l'exode rural des jeunes au profit des centres urbains et favoriser l'intégration d'immigrants francophones dans les communautés franco-canadiennes. L'accès aux arts et à la culture franco-canadienne permettent de contrer l'isolement dont souffrent parfois les aînées, créer des occasions de rassemblement et de renforcer la vitalité linguistique dans toute sa diversité. Le gouvernement doit conclure sa révision des modalités d'appui aux besoins du secteur en matière de ressources humaines. Une stratégie gouvernementale complète nécessiterait : un investissement consolidé du financement de fonctionnement et de programmation des organismes artistiques et culturels, leur permettant d'augmenter leur capacité humaine, notamment par la création de nouveaux postes; la priorisation d'investissements des initiatives visant la formation continue et de développement professionnel; un appui au mentorat, etc. Et tout ça dans le but de favoriser un développement durable à long terme. Le gouvernement doit aussi encourager la mise sur pied de programmes permettant l'élaboration d'initiatives en développement de public. Ces activités sont essentielles pour renouveler l'auditoire dans les salles de spectacles, les centres culturels, les galeries d'art, les centres d'artistes, les librairies et les salons du livre, etc. Il faut attirer de la nouvelle clientèle, certes, mais explorer afin d'intéresser davantage les personnes âgées à l'art contemporain et s'assurer de bien les intégrer dans des projets de médiation culturelle par exemple.

#### **4. Productivité**

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

La productivité du secteur des arts et de la culture est étroitement liée aux infrastructures (associatives, physiques, virtuelles, etc.). Pourtant, les organismes, industries et entreprises artistiques et culturelles franco-canadiennes ne disposent pas de capacités suffisantes (humaines, techniques, financières, etc.) pour en tirer profit et augmenter ainsi leur productivité. L'accès aux créations des artistes et des organismes artistiques franco-canadiens nécessite une stratégie qui tient à la fois compte des moyens traditionnels de diffusion, et des nouvelles tendances. Depuis toujours, les artistes et travailleurs culturels requièrent des lieux adéquats pour la création, la production et la présentation d'œuvres artistiques. Les Canadiens méritent des lieux qui leur permettent pleinement de tirer profit des œuvres présentées. Depuis quelques années, le gouvernement a investi des sommes importantes dans des projets d'infrastructure artistiques et culturels. Nous sommes très reconnaissants de ces investissements, qui permettent souvent d'accéder à des investissements comparables de la part d'autres paliers. Nous encourageons le gouvernement à poursuivre ses investissements en matière de nouveaux lieux ou de réaménagement de lieux existants, tout en développant de nouvelles mesures afin d'assurer la pérennité des infrastructures à long terme. Ce programme doit notamment inclure l'accès à des fonds pour l'achat, mais aussi l'entretien d'équipements spécialisés dont les infrastructures ont besoin pour s'afficher comme des lieux à la fine pointe de la technologie. En effet, les artistes et le public doivent avoir accès à des ressources modernes pour pouvoir vivre une expérience artistique et culturelle optimale. De plus en plus, la création et la diffusion des arts passe par l'exploitation du numérique et des nouveaux médias. Les créateurs et entrepreneurs artistiques et culturels reconnaissent l'importance d'intégrer les nouveaux médias à leurs démarches, mais ne disposent pas toujours de l'expertise technique nécessaire afin d'exploiter ces nouveaux outils et nouvelles plateformes à bon escient. Nous invitons le gouvernement à se doter d'une stratégie numérique qui comprendrait des mesures en appui à la formation et au partage du savoir dans ces domaines, tout comme le développement de capacité organisationnelle.

#### **5. Autres défis**

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

Les organismes artistiques et culturels de la francophonie canadienne éprouvent certains défis en ce qui a trait au prélèvement de fonds. Bien que bon nombre d'organismes déploient des efforts considérables, les résultats de ces efforts ne sont pas à la hauteur des objectifs ou des besoins du milieu. La consolidation de la capacité du secteur nécessite une démarche soutenue et à long terme, afin de pouvoir mieux développer et cultiver des opportunités permettant de diversifier les revenus — notamment d'accroître les revenus autonomes. Le secteur éprouve aussi certains défis vu les approches et les engagements asymétriques des provinces en ce qui a trait au financement de la francophonie et des arts et de la culture. Ces multiples modèles d'appui viennent défavoriser les intervenants de la francophonie canadienne, qui doivent faire affaire et être en compétition avec leurs homologues du Québec — qui bénéficient d'investissements provinciaux considérables. À cette époque de restreinte fiscale, nous incitons le gouvernement à miser sur les initiatives qui génèrent un effet levier. Citons l'exemple du volet intergouvernemental du Fonds de développement culturel — une des initiatives de l'actuelle Feuille de route sur la dualité linguistique. La signature d'accords intergouvernementaux survenus entre le Fédéral et l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et la

Saskatchewan dans le cadre du Fonds de développement culturel auront déjà bonifié la valeur du fonds de plus de 10 %. Nous encourageons le gouvernement à instaurer des mesures semblables, visant le secteur privé et d'autres paliers du gouvernement partout au pays.